

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

PRÉSENTS : BAILLY Sylvain, BEDIOT Daniel, BRUGGER Damien, CHARTON Laurent, CLAVIER Dominique, CLAVIER Hervé, GODARD Christine, JEANNEAUX Jean-Claude, PEGUILLET Laurence, PEGUILLET Patrick, THIÉBAUT Pierre et VAUCHEY Colette.

ABSENTS : ECOIFFIER Ludovic, GAUDILLIER Stéphane.

ABSENTE EXCUSÉE : CHAPELOTTE Séverine (pouvoir à Laurence PEGUILLET)

SECRETAIRE : PEGUILLET Laurence.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- ❖ Rétablir le fermage pour la location du champ de foire à compter de cette année avec les conditions particulières spécifiées avant la gratuité de celui-ci.
- ❖ Valider les devis proposés par les entreprises SAS RAICHON ELEC et ETBE SAS dans le cadre de la réfection et la modification du réseau électrique endommagé du champ de foire pour un montant total de 23 594.86 €.
- ❖ Octroyer la somme de 250 € à l'association Tourne Sol.
- ❖ Ne pas renouveler l'adhésion au CAUE pour l'année 2025.
- ❖ Ne pas renouveler l'adhésion à ARNiA pour l'année 2025.
- ❖ Ne pas adhérer au réseau des Communes forestières du Jura.
- ❖ Ne pas modifier les horaires de l'Agence Postale Communale.
- ❖ De refaire la signalisation au sol et l'installation de nouvelles protections pour les piétons.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 21h35.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT